

Accès à un corps ou cadre d'emplois de niveau supérieur ou de catégorie supérieure par la voie du détachement
SESSION 2025

Dans le cadre de sa politique volontariste, l'Inserm encourage l'insertion et le développement professionnel des personnes en situation de handicap en proposant chaque année des possibilités de recrutement et d'évolution de carrière.

L'[article 93 de la loi n°2019-828 du 6 août 2019 de transformation de la fonction publique](#), fixe pour une période limitée un dispositif dérogatoire, complémentaire aux voies de promotion professionnelle de droit commun, permettant aux fonctionnaires en situation de handicap d'accéder à un corps ou cadre d'emplois de niveau supérieur ou de catégorie supérieure par la voie du détachement.

Postes proposés

Délégation Régionale	Lieu	Corps	BAP	Emploi-type
Grand-Ouest	Nantes	Technicien de la recherche (TR)	J (Gestion et pilotage)	Gestionnaire financier-e et comptable
Occitanie Pyrénées	Toulouse	Ingénieur d'études (IE)	A (Sciences du vivant, de la terre et de l'environnement)	Ingénieur-e en expérimentation et instrumentation biologiques

Conditions requises pour candidater

Ce recrutement spécifique est réservé aux personnes en situation de handicap :

- Ayant la qualité de fonctionnaire et relevant de l'une des catégories mentionnées aux 1°, 2°, 3°, 4°, 9°, 10° et 11° de l'[article L.5212-13 du Code du travail](#).
- Justifiant de la durée de services publics, fixée dans le statut particulier du corps de détachement, exigée pour l'accès à ce corps par la voie du concours interne. Dans le silence du statut particulier, les candidats doivent justifier, au 1^{er} janvier de l'année considérée, de dix ans de services publics dans un corps, un cadre d'emplois ou un emploi.

Ingénieur de la recherche	7 ans de services publics dans un corps, cadre d'emplois ou emploi de catégorie A ou de niveau équivalent
Ingénieur d'études	5 ans de services publics
Assistant ingénieur	4 ans de services publics
Technicien de la recherche	4 ans de services publics

Modalités de dépôt des candidatures

- ❑ Lien vers la page dédiée :
<https://pro.inserm.fr/rubriques/nous-rejoindre/recrutement-handicap/detachement-a-linserm-dans-un-corps-superieur>
- ❑ Les candidats sont invités à consulter les offres, télécharger et compléter le dossier de candidature.
- ❑ Les candidats qui souhaitent bénéficier d'un aménagement des conditions matérielles d'organisation et de déroulement des épreuves doivent en faire la demande en complétant le formulaire de demande et en joignant le justificatif de la qualité de travailleur handicapé accompagné du certificat du médecin agréé.
- ❑ Transmettre le dossier de candidature **COMPLET** par voie électronique à l'adresse suivante :
emploi.handicap@inserm.fr

Calendrier de la campagne

- ✓ Ouverture de la campagne : **3 avril 2025**
- ✓ Date limite de dépôt des candidatures : **5 mai 2025, 17h00**
- ✓ Présélections et auditions : **Mai / juin 2025**
- ✓ Prise de fonction : **1^{er} juillet 2025**

Ces dates sont susceptibles d'être modifiées.

Pour toute information complémentaire sur la procédure de recrutement

Veuillez contacter le pôle handicap de l'Inserm : emploi.handicap@inserm.fr